

**INSTITUT DE FORMATION INTERHOSPITALIER THEODORE SIMON
FICHE D'INSCRIPTION - ANNEE 2019
FORMATION PREPARATOIRE INTENSIVE A L'ADMISSION
EN IFSI VIA PARCOURSUP**

SEXE : Féminin Masculin

NOM DE NAISSANCE.....

PRENOM

NOM D'EPOUSE.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....

SITUATION DE FAMILLE :

NATIONALITE.....

N° SECURITE SOCIALE

ADRESSE

.....

.....

DOMICILE..... PORTABLE :

TRAVAIL..... E.mail

TITRE D'INSCRIPTION (cochez la case correspondante)

- Baccalauréat français - série :
- Titulaire de l'un des titres énoncés par l'arrêté du 25/08/69 ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat français
- Titulaire d'un titre homologué au minimum au niveau IV
- Titulaire du diplôme d'accès aux études universitaires ou les personnes ayant satisfait à un examen spécial d'entrée à l'université
- Autorisation délivrée par un jury régional de présélection
- En classe de Terminale

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- Employeur ou Congé individuel de formation
- Démarches Mission locale, PAIO
- Pôle emploi Personnel
- Autre (précisez)

ATTESTATION

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

A.....le..... Signature

Partie réservée

à

L'administration

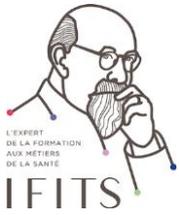
- copie du baccalauréat français ou titre admis en équivalence ou diplôme niveau IV
- Certificat de scolarité
- Titre admis en dispense du baccalauréat
- D.A.E.U. D.E. AMP + attestation d'employeur
- copie de l'autorisation du jury régional de pré-sélection
- copie de la carte d'identité ou passeport
- chèque de 195 Euros

vérifié par le

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon

Groupement d'Intérêt Public – 19, avenue maison blanche – 93330 NEUILLY SUR MARNE

Tél. 01 49 44 36 32 – Fax 01 49 44 36 01



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

1. La fiche d'inscription, ci-jointe, complétée et signée.

2. Une photo d'identité (*à coller ou agraffer sur la fiche d'inscription ci-jointe*).

Cette photo doit être « tête nue, de face, et sur fond blanc » conformément à la réglementation sur les photographies de pièces d'identité.

3. Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité

Pour les personnes de nationalité étrangère : une photocopie du passeport en cours de validité et une copie de la carte de séjour en cours de validité

4. Copie du baccalauréat français ou équivalence

ou

- certificat de scolarité

ou

- copie du DAEU

ou

- copie du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique et les attestations d'employeurs justifiant de trois années d'activité professionnelle

ou

- autorisation délivrée par un jury régional de présélection

5. Un chèque bancaire ou postal **à l'ordre de l'AGENT COMPTABLE DU G.I.P.** de 195€uros correspondant au prix de la formation

☞ En cas de désistement ou d'absence, la somme reste acquise à l'IFITS.

6. Une attestation de prise en charge de l'employeur ou autre organisme, le cas échéant.